

Contrôles routiers : Trois grands excès de vitesses relevés

Un automobiliste stoppé à 177 km/h



Contrôles routiers : Trois grands excès de vitesses relevés

Dans le cadre d'une vaste opération de sécurité routière sur l'ensemble du département ce vendredi 16 octobre de 16 h à 20 heures, la gendarmerie a déployé sur le territoire 40 militaires sur 34 postes de contrôles. Sur l'un de ces postes, le rond point de Latécoère à Gimont, étaient présents le directeur du cabinet du préfet, Benoît Courtiaud, le procureur de la République, Jacques-Édouard Andrault, le commandant du groupement de gendarmerie du Gers, Jean-Luc Vezin, et le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière du Gers, le capitaine Philippe Grech.

« Ces opérations de contrôles, souligne Benoît Courtiaud, sont indispensables en raison des comportements qui après le déconfinement ont été irresponsables. Même si le bilan aujourd'hui semble satisfaisant avec 10 décès contre 19 en 2019, cela est en trompe-l'œil. Nous enregistrons sur les quatre derniers accidents mortels, 2 cyclotouristes et 1 cyclomotoriste. Je lance un appel à la vigilance notamment pour les plus fragiles, les piétons, les cyclistes et les cyclomotoristes et je rappelle que les causes d'accidents sont liées à l'alcoolémie, la conduite sous stupéfiants, le téléphone au volant, la vitesse ».

La gendarmerie lors de cette journée a effectué 123 dépistages d'alcoolémie et 7 de stupéfiants, 44 infractions de vitesse ont été relevés dont 22 inférieures à 40 km/h, 2 entre 40 et 50 km/h et 3 supérieures à 50 km/h avec rétention du permis de conduire et mise en fourrière, et 26 relevés par le contrôle sanctions automatisé.

Autres infractions : 1 conduite sous stupés, 6 usages du téléphone, 2 priorités, 1 Défaut d'assurance, 1 défaut de contrôle technique.

Pour exemple voici quelques faits relevés

Le 16/10/2020 à 16h10 sur RN 124 commune d'Aubiet (32), la BMO Auch contrôle le conducteur (Gersoï-48 ans) d'un véhicule Renault circulant à la vitesse enregistrée 177 km/h - Retenue 168 km/h, celle-ci étant limitée à 110 km/h. Le mis en cause circule avec un taux d'alcool de 0,60 Mg/l d'air expiré (en état de récidive) et sous l'emprise de stupés (cannabis). Suivant directives magistrat, le MEC sera re-convoqué dès réception des résultats d'analyse stupés pour décision judiciaire.

Excès de vitesse d'au moins 50 km/h par conducteur de véhicule à moteur :

Le 16/10/2020 à 18 heures sur RN 124, commune de Gimont (32), la BMO ISJ contrôle le conducteur d'un véhicule Mercedes âgé de 31 ans et originaire de Fréjus circulant à la vitesse enregistrée 144 km/h, celle-ci étant limitée à 110 km/h.

Sanction : Rétention immédiate et mise en fourrière du VL

Excès de vitesse d'au moins 50 km/h par conducteur de véhicule à moteur :

Le 16/10/2020 à 17 h 30 sur RN 124, commune de Vic-Fezensac (32), la BP Vic-Fezensac contrôle le conducteur d'un véhicule Peugeot 108 circulant à la vitesse enregistrée 142 km/h - Retenue 134 km/h, celle-ci étant limitée à 80 km/h. L'intéressé portugais âgé de 38 ans conduisait sous stupéfiants.

Sanction : Rétention immédiate et mise en fourrière du VL.



Le procureur de la République, Jacques-Édouard Andrault le directeur du cabinet du préfet, Benoît Courtiaud, s'entretiennent avec le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière du Gers, le capitaine Philippe Grech.



P1660534.JPG